

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**



**À UNE SÉANCE** ordinaire du conseil municipal, tenue le 6 août 2018 à 19 h 30, à la salle du Conseil, située au 35 chemin North Hatley.

**SONT PRÉSENTS** les conseillères et conseillers suivants : Mesdames Nicole-Andrée Blouin, Lina Courtois, Huguette Larose et Sylvie Martel et messieurs Marc Hurtubise et René Vaillancourt.

**FORMANT QUORUM** sous la présidence de monsieur le maire Jacques Demers. Madame Christine Labelle, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Trois (3) personnes sont présentes dans la salle au début de la séance.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Mot de bienvenue**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**3. Adoption du procès-verbal**

3.1 Séance du 3 juillet 2018

**4. Finance**

**5. Voirie**

5.1 Rapport mensuel – Inspecteur en voirie

5.2 Travaux de réfection partielle - Rue Caroline

5.3 Correction et rechargement – Chemins du Brûlé, Fontaine, des Indiens et rue des Noyers

**6. Sécurité publique**

6.1 Projet de Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre – Modèle d'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile

**7. Urbanisme**

7.1 Rapport mensuel - Inspectrice en bâtiment et en environnement

7.2 Résolution d'adoption du deuxième projet de règlement n°2018-505 intitulé « Règlement 2018-505 modifiant le règlement de zonage 90-256 dans le but de permettre la production artisanale dans la zone C-1 »

7.3 Projet de règlement 2018-505 – Rapport d'assemblée publique de consultation

7.4 Occupation du domaine public – Demande d'autorisation

**8. Environnement**

8.1 Rapport mensuel – Inspecteur forestier

8.2 Rapport mensuel – Suivi des bandes riveraines

**9. Loisirs / Culture**

9.1 Programme de soutien aux initiatives culturelles/Journées de la Culture

**10. Administration**

10.1 Rapport de dépense de la directrice générale

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

- 10.2 Désignation d'un répondant en matière d'accommodement religieux
- 10.3 Avis de motion – Modification du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- 10.4 Adoption du premier projet de règlement 2018-506
- 10.5 Événement au parc Honoré Langlois – Autorisation
- 10.6 Festival des Perséides - Autorisation
- 10.7 Gestion documentaire-Destruction d'archives

**11. Adoption des comptes payés et à payer**

**12. Correspondance**

**13. Divers**

**14. Période de questions**

**15. Levée de la séance**

**1) MOT DE BIENVENUE**

Une minute de silence est observée. Puis, le maire Jacques Demers souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'appel des présences.

**2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2018-08-875

**Il est proposé par : Nicole-Andrée Blouin**

**Et résolu**

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 6 août 2018 tel que rédigé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**3.1 Séance du 3 juillet 2018**

2018-08-876

**Il est proposé par : Nicole-Andrée Blouin**

**Et résolu**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2018 tel que rédigé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4) FINANCE**

Aucun item particulier n'est traité.

**5) VOIRIE**

**5.1 Rapport mensuel – Inspecteur en voirie**

Le rapport de l'inspecteur en voirie pour le mois de juillet est déposé.

**5.2 Rue Caroline - travaux de réfection partielle**

**Considérant qu'**un contrat pour l'exécution de travaux d'échantillonnage sur la rue Caroline incluant des analyses et des recommandations, a été confié à Groupe ABS, pour faire suite à des problèmes récurrents observés par les utilisateurs de la rue, lesquels sont liés au dégel printanier;

**Considérant que,** suite au dépôt du rapport par le Groupe ABS, il est toujours requis de prévoir des travaux correcteurs sur certaines sections de la rue Caroline afin de régler les problèmes liés plus précisément à la composition de la fondation granulaire;

**Considérant que** le service de voirie de la municipalité est en mesure de mettre en application les recommandations de travaux de la firme;

**Considérant** la recommandation des membres du conseil, lesquels ont reçu un rapport préliminaire du Groupe ABS, le 31 juillet;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

**Considérant que** la permanence a communiqué au préalable avec le(s) citoyen(s) préoccupés par le dossier pour faire part des recommandations issues du rapport préliminaire;

2018-08-877

**Il est proposé par : Huguette Larose**

**Et résolu**

D'autoriser la directrice générale à procéder à un appel de soumission sur invitation afin d'appliquer les mesures correctrices proposées, d'engager les dépenses nécessaires (équipement, matériel et main d'œuvre) et d'autoriser le paiement des factures à même les prévisions budgétaires 2018 prévues pour l'entretien des routes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**5.3 Correction et rechargement – Chemins du Brûlé, Fontaine, des Indiens et rue des Noyers**

**Considérant** la nécessité d'effectuer des corrections sur les portions de chemins suivantes avant le mois d'octobre 2018 :

Chemin du Brûlé sur 1000m

Chemin Fontaine sur 300m

Chemin des Indiens sur 450m

Rue des Noyers, rond de virage

**Considérant que** l'estimation préliminaire pour le rechargement de ces chemins se situe entre 50 000\$ et 70 000\$ en fonction du marché actuel;

**Considérant que** la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley a reçu confirmation de la première tranche de la subvention découlant du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration, soit un montant de 17 048 \$ sur les 28 000 \$ attendus;

**Considérant qu'**en préparation à ces chantiers, il y a lieu de procéder à un appel d'offres sur invitation pour le rechargement partiel des chaussées mentionnées précédemment;

2018-08-878

**Il est proposé par : Sylvie Martel**

**Et résolu**

D'autoriser la directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation auprès d'entrepreneurs qualifiés pour effectuer des travaux de rechargement partiel des chaussées des chemins du Brûlé, Fontaine, des Indiens et des Noyers, d'octroyer le mandat au plus bas soumissionnaire conforme et d'autoriser le paiement à même le poste 02-320-00-620 des prévisions budgétaires 2018 en complément des subventions à recevoir.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**6) SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**6.1 Projet de Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre – Modèle d'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile**

La MRC de Memphrémagog a transmis aux municipalités de son territoire, le 19 juillet, des documents afin de permettre aux conseils municipaux d'amorcer une discussion visant à respecter le projet de règlement provincial, qui sera en vigueur en novembre 2019. Un projet d'entente de partenariat est également soumis. Les membres du conseil prennent connaissance des documents. Il est convenu que le dossier sera discuté avec les municipalités membres de la Régie Massawippi et de la Régie incendie, dans un contexte de partenariat potentiel. Un suivi sera ensuite fait auprès du conseil.

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Le ministère de la sécurité civile a par ailleurs transmis un sondage aux municipalités afin d'évaluer la performance de leurs plans de mesure d'urgence respectif; celui-ci sera complété dans les prochaines semaines.

**7) URBANISME**

**7.1 Rapport mensuel - Inspectrice en bâtiment et en environnement**

Le rapport de l'inspectrice en bâtiment et en environnement pour le mois de juillet est déposé.

**7.2 Résolution d'adoption du deuxième projet de règlement n°2018-505 intitulé « Règlement 2018-505 modifiant le règlement de zonage 90-256 dans le but de permettre la production artisanale dans la zone C-1 »**

**2018-08-879**

Sur proposition de René Vaillancourt, secondé par Lina Courtois, le deuxième projet de règlement n° 2018-505 intitulé « *Règlement 2018-505 modifiant le règlement de zonage 90-256 dans le but de permettre la production artisanale dans la zone C-1* » est adopté.

**7.3 Projet de règlement 2018-505 – Compte rendu d'assemblée publique de consultation**

Le compte rendu de l'assemblée publique de consultation du 31 juillet dernier est déposé aux membres du conseil.

**7.4 Occupation du domaine public – Demande d'autorisation**

**Considérant** le Règlement 2016-494- Règlement relatif à l'occupation du domaine public de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, qui précise que l'occupation du domaine public est interdite sans une autorisation conforme accordée par résolution du conseil municipal;

**Considérant que** la demande d'autorisation pour occupation permanente d'une conduite d'eau, sur le lot 6 204 962, au chemin du Brûlé, adressée au conseil est complète;

**2018-08-880**

**Il est proposé par : René Vaillancourt**

**Et résolu**

D'autoriser l'occupation du domaine public permanente, l'autorisation qui s'y rattache demeurant valide tant que les conditions de sa délivrance sont rencontrées et pourvu qu'il se conforme aux exigences précisées à l'article 7 du Règlement 2016-494.

D'inscrire le dossier au registre des autorisations en respect du règlement 2016-494.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8) ENVIRONNEMENT**

**8.1 Rapport mensuel – Inspecteur forestier**

Le rapport de l'inspecteur forestier du mois de juillet est déposé.

**8.2 Rapport mensuel – Suivi des bandes riveraines**

Le dernier rapport mensuel de l'inspecteur en environnement du mois de juillet est déposé. Un rapport final sera produit dans les prochaines semaines et déposé à la direction pour suivi.

**9) LOISIRS / CULTURE**

**9.1 Programme de soutien aux initiatives culturelles/Journées de la Culture**

La présidente du comité culturel de la municipalité dépose un projet dans le cadre du Programme de la MRC de Memphrémagog, pour appui par la municipalité. Le comité suggère aux membres du conseil que ce dernier contribue à hauteur de 50 % au projet. Puis, le projet de résolution suivant est déposé :

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

**Considérant** que le comité culturel de Sainte-Catherine-de-Hatley a déposé un projet aux membres du conseil pour appui, afin de déposer une demande au Programme de soutien aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog;

**Considérant** que les membres du conseil ont analysé le projet et en font la recommandation, celui-ci s'intégrant parfaitement aux objectifs de la planification culturelle en cours de rédaction;

2018-08-881

**Il est proposé par : Huguette Larose**

**Et résolu**

D'appuyer le projet d'activité littéraire déposé dans le cadre des Journées de la culture en collaboration avec l'école Dominique Savio et de confirmer à la MRC de Memphrémagog la contribution financière de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, qui s'élèvera à 50% du montant total, conditionnellement à l'octroi d'une subvention obtenue dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives culturelles.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10) ADMINISTRATION**

**10.1 Rapport de dépense de la directrice générale**

Le rapport de dépenses pour le mois de juillet de la directrice générale est déposé.

**10.2 Désignation d'un répondant en matière d'accommodement religieux**

**Considérant** que la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes* est en vigueur, que les municipalités y sont assujetties et que certaines dispositions sont applicables depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, tel que des accommodements pour un motif religieux qui peuvent être accordés et des éléments particuliers qui doivent être considérés lors du traitement de certaines demandes d'accommodement;

**Considérant** que le conseil de la municipalité doit désigner, au sein de son personnel, un répondant en matière d'accommodement;

**Considérant** que celui-ci a pour fonctions de guider le conseil, ainsi que les membres du personnel de la municipalité, en matière d'accommodement et de leur formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues;

2018-08-882

**Il est proposé par : Sylvie Martel**

**Et résolu**

**De** nommer la directrice générale de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley répondante en matière d'accommodement religieux, en respect des exigences de *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes*.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10.3 Avis de motion – Modification du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux**

2018-08-883

Lina Courtois, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est de modifier le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Le présent avis de motion est relatif au projet de Règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux adopté ce jour par le conseil aux termes de la résolution numéro 2018-08-884

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

**10.4 Adoption du premier projet de règlement 2018-506**

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder à une modification au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de Sainte-Catherine-de-Hatley suite à la sanction, le 19 avril 2018, de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'Habitation du Québec*;

**Considérant que** l'avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil du 6 août 2018;

2018-08-884

**Il est proposé par : Nicole-Andrée Blouin**

**Et résolu**

D'adopter le projet de règlement n° 2018-506, intitulé « Règlement numéro 2018-506 modifiant le règlement numéro 2012-466 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de Sainte-Catherine-de-Hatley afin d'établir des règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la loi ainsi que ceux que la municipalité identifiera.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10.5 Événement au parc Honoré Langlois – Autorisation**

**Considérant** la demande reçue par la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog pour réserver l'espace du Parc Honoré Langlois pour un événement, le 28 septembre prochain, en soirée;

**Considérant** certaines restrictions précisées au règlement 2002-368 sur les nuisances, dans les places publiques et parcs, incluant l'obligation, par le conseil, d'y autoriser toute présence après 23 heures;

2018-08-885

**Il est proposé par : Marc Hurtubise**

**Et résolu**

D'autoriser la tenue d'un événement en soirée par la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog, prévu le 28 septembre prochain. Les organisateurs devront prendre connaissance et respecter les exigences du règlement 2002-368 en lien avec l'événement.

D'aviser les corps policiers concernés par l'événement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10.6 Festival des Perséides – Autorisation**

**Considérant** la demande du président du comité des loisirs pour la tenue d'un événement pour l'observation des Perséides à Sainte-Catherine-de-Hatley, qui pourrait avoir lieu au Parc Honoré Langlois vendredi le 10 et samedi 11 août 2018;

**Considérant** qu'avec ce premier événement sous forme de projet pilote, qui sera diffusé exclusivement sur la page FB « Tu es de Katevale si... », l'organisateur veut sonder l'intérêt des gens à un festival des perséides;

**Considérant** certaines restrictions précisées au règlement 2002-368 sur les nuisances, dans les places publiques et parcs, incluant l'obligation, par le conseil, d'y autoriser toute présence après 23 heures;

2018-08-886

**Il est proposé par : Nicole-Andrée Blouin**

**Et résolu**

D'autoriser la tenue d'un premier événement d'observation des perséides, prévu les 10 et 11 août prochain, de 21h à 01h, au Parc Honoré Langlois.

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Les organisateurs devront prendre connaissance et respecter les exigences du règlement 2002-368 en lien avec l'événement.

D'aviser les corps policiers concernés par l'événement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10.7 Gestion documentaire-Destruction d'archives**

**Considérant qu'en vertu de l'article 199 du Code municipal du Québec,** « le secrétaire-trésorier a la garde de tous les livres, registres, plans, cartes, archives et autres documents et papiers qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont produits, déposés et conservés dans le bureau de la municipalité. Il ne peut se désister de la possession de ces archives qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal »;

2018-08-887

**Il est proposé par : Sylvie Martel**

**Et résolu**

**Que** le conseil de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley autorise la destruction des documents inscrits à la liste datée du 27 juillet 2018 et qu'un exemplaire de la présente résolution soit conservé au dossier.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**11) ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Liste des comptes à payer		
382	*Bell	374,71 \$
380	*Bell Internet	32,20 \$
379	*Bell Mobilité (cell C.Labelle)	53,99 \$
	*FTQ (reer employés-employeur)	1 314,66 \$
376	*Hydro Québec	21,75 \$
374	*Mégaburo (contrat photocopieur)	113,51 \$
	*Ministère du revenu	7 498,00 \$
	*Receveur général	2 925,22 \$
375	*Régie inter.déchets de Coaticook	5 984,04 \$
	*Rémunération des élus	5 760,91 \$
	*Rémunération du personnel	17 293,03 \$
377	*Services de cartes Desjardins (frais annuel & reservation Congrès)	368,21 \$
383	*Ville de Sherbrooke	635,11 \$
	Abonnements bibliothèque de North Hatley et/ou Sherbrooke	87,50 \$
	Aquatech (eau salle comm.)	561,28 \$
	Bauval Tech-Mix (asphalte)	131,35 \$
	Beaugard fosses septiques (contrat)	4 828,87 \$
	Bergeron, Julie (entretien ménager)	824,73 \$
	Comeau, Line (remboursement de frais)	34,56 \$
	Comité des loisirs de Katevale (subvention fête de la St-Jean)	6 000,00 \$
	Construction Couillard (gravier carrière Mcconnell)	203,18 \$
	Construction Goudreau (contrat niveleuse)	9 505,02 \$
	Demers, Jacques (remboursement de frais)	80,00 \$
	Descoteaux, Éric (remboursement de frais)	349,60 \$
	Distribution Marcel Laroche Inc. (bouteilles d'eau)	60,00 \$
	Entreprise LTCA (location toilette chimique)	126,47 \$
	Ergo 2000 Sherbrooke (service d'ergonome)	413,91 \$
	Excavation Frenière & Fils	962,34 \$
	F. Racicot Excavation	68,99 \$
	FCDQ - Bureau en gros (fournitures de bureau)	389,33 \$
	Fonds de l'information foncière (mutations)	44,00 \$
	Gilles Labonté électricien (prises élect. au parc & sonnette mairie)	467,93 \$
	Groupe HBG Inc. (honoraires prof.rue du Val-Joli)	2 874,38 \$
	Informatique Orford (souris, installer office, vérifier backup)	264,72 \$
	Kruger (destruction boites d'archives)	91,12 \$
	La Capitale Assurance	1 062,85 \$
	Labelle, Christine (remboursement de frais)	17,76 \$
	Le Reflet du Lac (publier avis de règlement)	173,01 \$
	L'entrepôt du travailleur (bottes de sécurité)	191,50 \$
	Les entreprises Bourget (contrat calcium)	20 673,15 \$
	Les Services Exp Inc. (honoraires prof.rue du Val-Joli)	2 625,62 \$
	Location Langlois	16,26 \$
	Maillé, Nicolas (3 mois de frais de cellulaire)	90,00 \$
	Matériaux Magog Orford	404,09 \$
	Matériaux St-Élie (ponceaux)	1 885,59 \$
	Mathieu, Josyane (frais de garde salle comm.)	80,00 \$
	Médias Transcontinental (publier appel d'offres / Val-Joli)	670,07 \$

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

<b>Liste des comptes à payer (suite)</b>		
Mégaburo (contrat photocopieur)		48,88 \$
Molleur, Stéphan (tonte de pelouse 3/4)		2 299,50 \$
Monty Sylvestre, avocats		5 442,35 \$
MRC Memphrémagog		1 833,00 \$
Petite Caisse (essence, sucre, lait, papeterie)		75,20 \$
Produits Sany (divers pour salle comm.)		175,68 \$
Raymond Chabot Grant Thornton (mandat recyc québec)		579,42 \$
Régie de police Memphrémagog		40 826,00 \$
S.P.A.de l'Estrie		637,68 \$
Sani Estrie (ramasser ordures au Camp Savio-entente)		90,47 \$
Services de cartes Desjardins (essence, café, lait, poste)		662,46 \$
Stanley-Dany Taylor Transports Inc.		15 079,52 \$
Stanley Sécurité (Sys. alarme bureau et salle)		170,88 \$
Vachon, Nicholas (remboursement de frais)		160,32 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>166 715,88 \$</b>

2018-08-888

**Il est proposé par : monsieur le conseiller René Vaillancourt**

**Et résolu**

**Que** les comptes soient payés tels que présentés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**12) CORRESPONDANCE**

Quelques éléments de correspondance sont laissés à l'attention des membres du conseil.

**13) DIVERS**

**14) PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les citoyens présents s'informent de l'épandage d'abats-poussière sur les chemins de la municipalité et, plus particulièrement, sur le chemin Benoît.

**15) LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'assemblée est levée à 20h05 sur proposition d'Huguette Larose.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

Jacques Demers  
Maire

---

Christine Labelle  
Secrétaire-trésorière